



Lettre trimestrielle n°12 - Édition du 10 Janvier 2013

Cette lettre d'information remplace le bulletin "A l'Eau"

A la date du 10 janvier, 223 communes ont signé la Charte "Terre saine - Votre commune sans pesticides" :

- 35 dans la Vienne, 103 dans les Deux-Sèvres, 33 en Charente et 52 en Charente-Maritime
- 50 communes ont 1 papillon, 22 communes ont 2 papillons, 7 communes ont 3 papillons et 8 communes ont la mention spéciale "commune zéro pesticides"



Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



VOTRE ACTUALITÉ

Lancement d'un site sur l'eau et les milieux aquatiques par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : consultation du public jusqu'au 30 avril 2013

Ce nouveau site invite les habitants et les acteurs de l'eau à s'informer et agir pour protéger ce bien précieux. Venez donner votre avis ! [Lire la suite](#)

Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires : Stéphane Le Foll ouvre une nouvelle étape du plan Ecophyto

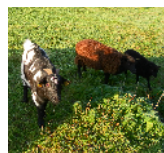
Le Comité National d'Orientation et de Suivi du plan Ecophyto s'est réuni le 9 octobre 2012 sous la Présidence de Stéphane Le Foll : une réorientation du plan Ecophyto est engagée. [Lire la suite](#)

Sénat : constitution d'une mission d'information sur les pesticides

La commission d'information sur les pesticides et leur impact sur la santé et l'environnement, constituée en février dernier, s'est rendue en Charente le 04 avril. [Lire la suite](#)



DES SOLUTIONS TECHNIQUES



Entretien des espaces verts et écopastoralisme : Témoignage de la commune de Tercé (86)

La commune de Tercé (86) entretient certains de ses espaces verts (bassins d'orage, espace de loisirs...) grâce à un cheptel de moutons et de chèvres. Ces espaces représentent 1 hectare et sont dispersés en 6 sites différents. [En savoir +](#)

Edition et mentions légales

L'édition de cette lettre est assurée par la FREDON Poitou-Charentes, 2137 Route de Chauvigny 86550 Mignaloux-Beauvoir. L'opération "Terre saine - Votre commune sans pesticides" est pilotée par la Région Poitou-Charentes et bénéficie du soutien financier de l'État et des Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne.